NOUVELLES LOCALES.

Mde et M. Monchamp sont partis en voyage pour Boston.

Les cultivateurs se plaignent de la sècheresse.

Il y a quatres personnes de mortes de la picotte à Winnipeg

Le Rev. Curé Martin de St. Eustache était à l'Archevêché hier.

Séance régulière du Conseil de ville de St. Boniface lundi prochain.

M. Avila Joyal a ouvert une boutique de tailleur sur l'Avenue Taché à St. Boniface.

Madame Veuve Kéroack est à faire des réparations considérables à sa résidence à St. Boniface

Le C. P. R. doit faire construire un pont près du pont Louise pour traverser ses chars.

M. J. A. Senecal a commencé la construction d'une nouvelle Eglise à St. Frs Xavier.

Dimanche dernier Sa Grandeur Mgr Langevin à béni l'orphelinat des garçons de Winnipeg.

M. W. Lagimodière M. P. P., est arrivée lundi dernier pour assister a ses devoirs parlementaires.

C'est l'ouverture du printemps au magasin de tapis Banfield. Consultez son annonce dans nos colonnes.

M. Albert Betournay de Winnipeg est déménagé à St. Boniface dans une des maisons de feu M. Gingras, rue Dumoulin.

M. J. B. Leclerc de St. Boniface a déménagé sa boutique de coiffeur sur la rue Dumoulin dans le rez de chaussé du Bazar.

La partie de base Ball qui a été jouée entre le club de St. Boniface et le club du collège a été gagné par le club de St. Boniface.

M. G. Arial a loué l'hotel Southeastern situé sur la rue Lombard à Winnipeg, il doit en prendre possession dans quelques jours.

Nous avons le regret d'apprendre que deux jeunes garçons se sont noyés à Fannystelle dans le lac situé sur la propriété de M. Allard. Ce serait dit-on les enfants d'une des familles canadiennes arrivées l'année dernière.

M. John Houde et Madame ont eu la douleur de perdre leur fille agée de 10 ans Flora; elle est morte à l'hopital de St. Boniface samedi dernier et a été enterrée mardi dernier. Nos respectueuses condoléances.

M. J. Bte Lauzon est à construire une étable considérable à sa magnifique propriété de Winnipeg, il fait également des améliorations considérable à son block de St. Boniface qu'il a loué à MM. Allaire et Bleau pour leur magasin de ferronneries.

Aux Philippines

Manille—Une dépêche reçue d'Ilo-Ilo annonce un combat acharné à Lambanao au centre de l'ile de Panay.

Un détachement du 26e d'infanterie, parti en reconnaissance, a été cerné.

Quatre soldat américains ont été tués et 16 ont été grièvement blessés; tous ont été abandonnés sur le champ de bataille, le reste de la troupe ne aarvenant à se sauver qu'à grand'peine.

Dès que les autorités ont reçu la nouvelle de l'engagement, des renforts ont été expédiés à Ilo-Ilo. A leur retraite et se sont cachés dans les forteresse naturelles de leurs montagnes.

Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c pour le No. 1 dur

Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95; Strong Baker, $1.60; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, $12; gru, $15 la tonne.

Moulée.—D'avoine, $18, à $20; d'orge et avoine, $15 à 17; blé mêlé, $12 à $15.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 27 c., et de 35 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge — 30c. à 35 c. pour qualité ordinaire, et 70 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare; prix nominal de 1.00

Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crêmerie, de 25 c. à 30c.; de laiterie, par livre, 18c. à 20 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 20c.

Fromage.—11 c à 12 c.

Oeufs.—15 c. à 18 c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 10c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 35c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root,—En grande demande; 50 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c. la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c. de moins par livre; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; a $1 pièce.

Foin.—Pressé, de $5 à $6; en charges, de $4 à $5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 12c. agneau, $4.50 à 5.50 pièce; veau, 8c à 10c; beuf, 6½c à 7½c; porc, 7½ à 8c.

AVIS est donné par les presentes de l'application qui sera faite au parlement du Canada afin d'obtenir un acte d'incorporation pour une compagnie qui sera connue sous le nom de "The Accident & Guarantee Company of Canada" et dont le but sera d'assurer contre les accidents en général, y compris l'assurance contre les maladies, et la garantie? Guarantee Insurance.

JOHN F. MACKIE.
Procureur pour les Requérants.
Janvier 11 1900.